

SUD — Solidaires & ASSOS
Élections aux conseils centraux
Université de Lille — 16 novembre 2017

**42 propositions
pour une seule
université !**

SUD Union
syndicale
Solidaires
étudiant-e
LILLE

SOMMAIRE

Introduction : une fusion pour quoi ?	4
Ce que nous fait la fusion.....	5
La fusion ne masquera pas les difficultés financières... au contraire !.....	6
À propos des élections	7
Les conseils en bref.....	8
À quoi ça sert ?.....	9
Qui sommes-nous ?.....	10
Un lieu de vie et de démocratie	11
Impliquer les étudiant·e·s dans la vie de l'université.....	12
Favoriser le développement de la vie associative.....	13
Manger n'est pas un privilège.....	14
Pour des campus vraiment verts.....	15
La mobilité pour tou·te·s : enjeu de la fusion.....	16
Une Université agréable et accessible à toutes et tous	17
Une université accessible financièrement.....	18
Étudier est un droit.....	19
Une université qui combat les discriminations (sexisme, racisme, LGBTphobies...).....	20
Une université accessible aux étudiant·e·s étranger·e·s.....	21
Une université inclusive pour les personnes en situation de handicap.....	22
Un lieu de formation de qualité et de partage scientifique	23
Pour l'amélioration de nos conditions d'études.....	24
Concilier formations de qualité et réussite de tou·te·s, c'est possible !.....	25
Favoriser l'émergence de lieux de travail collaboratif et de pédagogies innovantes.....	26
Pour le refus des politiques concurrentielles.....	27

INTRODUCTION : UNE FUSION POUR QUOI ?

Le 16 novembre 2017, étudiant·e·s et personnels des 3 (ex-)universités lilloises (Lille 1, 2 et 3) éliront leurs représentant·e·s aux conseils « centraux » d'une seule université, l'Université de Lille. Ces élections se déroulent donc dans un contexte doublement périlleux pour notre université : une fusion imposée à marche forcée et un manque de moyens humains et financiers non négligeable.

Ce que nous fait la fusion

Loin d'un simple « coup de comm », cette fusion implique déjà de grandes restructurations et de grands changements qui ne manqueront pas de toucher les étudiant·e·s. À Lille 1, la nouvelle super Faculté des Sciences et Technologies, avec près de 8000 étudiant·e·s, résulte de la fusion de 6 anciennes composantes. À Lille 2, la FFBC et l'IMMD ont fusionné dans une Faculté encore sans nom mais répartie entre Roubaix et Moulins.

En sciences sociales, un projet de restructuration à horizon 2020 prévoit le rapprochement entre plusieurs composantes de Lille 1 et 3 (FSES, Géographie, DECCID et MIME) alors qu'en langues, une fusion entre la Faculté des LLCE et l'UFR de LEA est aussi en projet.

Au-delà de ces fusions de sigles se cachent, pour les étudiant·e·s, un affaiblissement de leur représentation mais surtout des fusions, ou « mutualisations », de services, de formations ou de cours entre les différents campus. Nous nous dirigeons vers une université pluri-sites où les étudiant·e·s seront contraint·e·s à la mobilité entre les différents campus pour suivre leurs cours mais aussi pour s'adresser aux divers services universitaires.

En effet, si, au niveau des services, l'objectif de conserver des services sur « 3 sites » est affiché, on peut craindre légitimement que tous les services ne seront pas concernés, l'un des objectifs de la fusion étant de faire des économies d'échelle.

Enfin, des craintes existent sur nos droits étudiants : l'« harmonisation », qui a déjà fortement commencé, ne s'est pas toujours faite vers le haut, loin s'en faut. Nos craintes se concentrent particulièrement sur des conquêtes passées sur les modalités de contrôle de connaissance (règle du max, AJAC, rattrapages...), sur l'accompagnement des étudiant·e·s étranger·e·s et en situation de handicap, sur les exonérations de frais d'inscription pour les doctorant·e·s ou encore en matière de libertés associatives (liberté d'affichage, facilité de reconnaissance d'association, simplicité des démarches associatives telles que la réservation de salles, soutien actif à toute forme de projet étudiant, absence de critères « politiques » de sélection des associations...). Or certaines conquêtes ont déjà été remises en cause et d'autres sont désormais menacées.

Dans ce contexte de fusion à marche forcée, imposée par les contre-réformes successives, nous ne pouvons que promettre de renouveler de vigilance. Si nous n'avons pu empêcher cette fusion, faute de rapport de forces, nous avons essayé, souvent en vain, d'en limiter les conséquences à de petites échelles, notamment en matière de vie étudiante.

Nous refuserons toute suppression de filière et toute « mutualisations » entre formations : nous ne voulons pas avoir cours sur 2 campus à la fois ! Nous refuserons également que les « économies d'échelle » aient des conséquences sur l'accès des étudiant·e·s aux services universitaires. Nous voulons un maintien de tous les services avec lesquels les étudiant·e·s sont amené·e·s à être en contact (secrétariats pédagogiques, services Handicap, Étudiant·e·s Étranger·e·s, Inscription, International, Orientation, Vie Étudiante...) sur 5 sites à minima (Cité Scientifique, Eurasanté, Moulins, Pont de Bois, Roubaix) et nous refuserons des horaires d'ouverture amoindris.

La fusion ne masquera pas les difficultés financières... au contraire !

Notre nouvelle université est déjà sous pression. Le nombre d'étudiant·e·s augmente chaque année. Le nombre de personnes souhaitant s'inscrire est particulièrement important en L1. Pourtant, les moyens ne suivent pas.

Ne nous y trompons pas : si on nous parle aujourd'hui de « tirage au sort » ou de « prérequis », c'est bien parce que le gouvernement refuse de prendre en charge le coût financier que représentent nos études. Alors il trouve des parades : « sélectionner les meilleurs des meilleurs des meilleurs... avec mention » ou augmenter les frais d'inscription, en commençant par ceux des étudiant·e·s étranger·e·s, histoire d'alimenter la concurrence entre étudiant·e·s et de servir les discours racistes et xénophobes de l'extrême-droite.

Outre les moyens financiers, il s'agit aussi d'un manque de moyens humains . dans certains départements de la nouvelle Université de Lille, près de 70 % des heures de cours sont assurées par des non-titulaires.

Le résultat est là : des TD et des amphis surchargés, des TD qui tardent à ouvrir faute d'enseignant·e·s...

Loin d'être en bonne santé financière, les universités lilloises sont « sur le fil ». A Lille 1, 2 ou 3, cet équilibre se fait grâce à une austérité impitoyable : gels de postes de personnels, baisse du nombre d'heures de cours, augmentation du nombre d'étudiant·e·s en TD etc... Or, la fusion va avoir un coût, à court terme en tout cas. Pas seulement en cocktails et autres réunions, mais aussi parce que restructurer nécessite du temps et de la formation. On peut donc craindre que les coûts de la fusion, que l'État ne prend pas en charge, ne viennent renforcer les politiques austéritaires menées par l'Université de Lille et ses composantes.

Pour nous, fusion ou pas, il est urgent d'agir et d'affirmer nos campus comme des lieux de vie et de démocratie, de faire une université accessible et agréable pour toutes et tous, et de lutter pour que l'Université reste un lieu de formation de qualité et de partage scientifique. C'est notre PROJET !

À PROPOS DES ÉLECTIONS

Les conseils en bref

Les étudiant·e·s éliront, lors de ce scrutin, 28 élu·e·s réparti·e·s ainsi.

- 6 élu·e·s au Conseil d'Administration, ce conseil adoptant toutes les décisions importantes et orientations de l'Université de Lille, et notamment le budget de l'Université ;
- 6 doctorant·e·s élu·e·s au sein d'une Commission de la Recherche qui adopte les décisions en matière de politique de recherche ;
- 16 élu·e·s au sein d'une Commission de la Formation et de la Vie Universitaire qui adopte les décisions en matière de formation (règlements des études, calendriers universitaires...) et de vie étudiante (subventions aux associations, aménagements des espaces...).

En Commission Recherche et en CFVU, les sièges sont répartis selon les secteurs de formation : le secteur santé ; le secteur sciences et technologies ; le secteur lettres et sciences humaines ; le secteur droit, économie, science politique et gestion.

En CFVU, il y a 4 sièges pour chaque secteur.

En Commission Recherche, il y a 3 sièges pour les secteurs sciences et santé et 3 pour les secteurs lettres, sciences humaines, droit, économie, science politique et gestion.

Les chiffres parlent d'eux même : la fusion réduit le nombre d'élus·e·s étudiant·e·s (74 élus·e·s actuellement). Et de ce fait, la fusion réduit la démocratie, d'autant qu'elle éloigne encore davantage les étudiant·e·s du centre du pouvoir, le Président (ou la Présidente) de l'Université.

Pour voter, il suffit de se munir de sa carte d'étudiant·e et de se présenter dans un des bureaux de vote (il y en a sur tous les campus). On vote une fois pour chaque conseil ou commission : pour la Commission Recherche, seul·e·s les doctorant·e·s ont le droit de vote.

À quoi ça sert ?

La question de l'utilité des élections et des élu·e·s est légitime. Les élu·e·s sont moins nombreu·x/ses mais aussi toujours nettement minoritaires. Au Conseil d'Administration, la voix des étudiant·e·s est même négligeable, tout comme en Commission Recherche : ils et elles y représentent moins de 20 % des membres. Et souvent, ces élu·e·s étudiant·e·s se contentent de valider sans broncher les propositions de la Présidence.

Notre ambition n'est pas de changer les choses dans ces conseils. Nous n'y mènerons pas de résolution et nous n'y obtiendrons pas de victoire significative. Au mieux, par notre investissement, nous ferons avancer des propositions, mais toujours en lien avec l'activité sur le terrain, syndicale ou associative.

Au contraire, nous proposons de faire entendre notre voix, si dissonante soit-elle, dans ces conseils. Ils seront ainsi une tribune pour affirmer des propositions concrètes pour améliorer nos conditions de travail et de vie.

Ces conseils seront enfin une source d'informations. Se mobiliser et se défendre implique avant tout de s'informer. Que ce soit pour une situation individuelle ou pour un combat collectif, être informé·e au mieux améliore nos chances de victoire.

Par la lecture des documents utiles, la maîtrise des dossiers sensibles et la réalisation de supports d'information, tels des compte-rendus en ligne, nos élu·e·s s'engagent à s'informer, à informer l'ensemble des étudiant·e·s mais aussi à relayer les revendications du terrain au sein des conseils. Ce programme est ainsi conçu comme un cadre pour notre action et comme un horizon vers lequel nous voulons aller. Mais nous ne pourrons l'atteindre sans vous car la lutte, pour une avancée aussi maigre soit-elle, doit être collective pour être victorieuse.

Qui sommes-nous ?

Notre collectif regroupe des militant·e·s, syndicalistes ou associatives/ifs, issu·e·s des 3 anciennes universités et de l'ensemble des secteurs de formation.

Parmi nous se trouvent d'ancien·ne·s élu·e·s des listes « Communauté de l'Asso » à Lille 1 ou encore des listes SUD-Solidaires à Lille 2 et 3 mais également de nouvelles/eaux candidat·e·s.

UN LIEU DE VIE ET DE DÉMOCRATIE

Pour l'immense majorité des étudiant·e·s, le fonctionnement de l'université est quelque chose de complètement abstrait, à fortiori avec la fusion. Il en découle une incompréhension totale du monde universitaire et un manque d'investissement dans la vie de l'université et de ses différentes instances.

Les étudiant·e·s représentent pourtant l'immense majorité des personnes présentes sur l'université au quotidien. Pour nous, l'université doit être un lieu de vie, de démocratie et de citoyenneté où l'ensemble des personnes présentes ont la possibilité de comprendre, maîtriser et influencer le fonctionnement de celle-ci. C'est à ce prix qu'émergera une réappropriation collective de l'institution universitaire.

De plus, il est nécessaire de sortir d'une culture « facultaire ». Alors que nombre d'étudiant·e·s confondent « faculté » (composante) et « université », nous affirmons que ce sont les campus et non les filières qui doivent être des lieux d'échanges, de rencontres, de partages et, au final, de vie démocratique.

Impliquer les étudiant·e·s dans la vie de l'université

Il est nécessaire de rendre plus accessible l'ensemble du dispositif démocratique de l'Université en le rendant plus lisible pour les étudiant·e·s qui ne connaissent que peu ou mal les différentes instances, ce qui est un frein majeur pour l'implication étudiante. Cette implication est d'autant plus cruciale que les décisions prises impactent directement les étudiant·e·s et qu'une faible implication arrange bien celles et ceux qui veulent amoindrir nos droits.

Pour ce faire nous proposons que les étudiant·e·s soient informé·e·s dès l'entrée dans l'université du fonctionnement concret de celle-ci lors de temps spécifiques organisés avec les élu·e·s étudiant·e·s. De plus, pour démocratiser le fonctionnement de l'université, nous devons multiplier les commissions dans lesquelles l'ensemble des étudiant·e·s puissent s'impliquer. C'est le cas dans certaines CPP (Commissions Pédagogiques Paritaires) ou CPVE (Conseil de Perfectionnement) mais l'avis des étudiant·e·s ne doit pas être uniquement consultatif et se limiter à la pédagogie. L'extension de la participation des étudiant·e·s en FSDIE est ainsi une bonne chose. Pour apporter à l'ensemble des étudiant·e·s une information lisible, outre la mise en ligne et l'accessibilité à tou·te·s des procès-verbaux des conseils universitaires, nous revendiquons le fait que les élu·e·s et leurs organisations puissent utiliser les listes mails étudiantes de l'université pour informer sur leurs activités.

Propositions concrètes :

- mettre en place un temps d'explication du fonctionnement de l'université à tou·te·s les étudiant·e·s ;
- multiplier les commissions paritaires ouvertes à tou·te·s les étudiant·e·s avec un pouvoir décisionnel ;
- rendre accessible à tou·te·s les procès verbaux de tous les conseils universitaires et permettre aux listes étudiantes élues d'envoyer des mails à tou·te·s les étudiant·e·s.

Favoriser le développement de la vie associative

Afin de faire vivre les différents campus et de renforcer l'implication étudiante, nous proposons de valoriser le travail réalisé sur le terrain par les associations étudiantes, afin de donner des points d'ancrage pour toutes celles et ceux qui désirent s'investir. Nous revendiquons la création et la mise en valeur de lieux associatifs transversaux gérés, en partie, par les étudiant·e·s (comme la Maison des Étudiant·e·s à Cité Scientifique). Ce sont dans de tels lieux que doit se dérouler et, comme à Cité Scientifique, se déroule déjà la vie quotidienne des associations. Le développement de lieux de vie doit néanmoins s'étendre à l'ensemble de l'espace universitaire. Ces espaces doivent permettre de dépasser le schéma contraignant et rétrograde d'une vie étudiante centrée sur la filière dont l'unique acteur serait un BDE.

La gestion de ces structures doit être totalement participative, avec des statuts précis garantissant une véritable démocratie étudiante. Cette participation accrue amplifiera la résonance des actions menées. Pour pérenniser les lieux existants, des moyens supplémentaires (mobilier, toilettes, poubelles...) et une extension des horaires d'activité sont indispensables afin de permettre assurer un fonctionnement de qualité.

Il est également essentiel de revenir sur les contraintes imposées aux associations dans le cadre de la fusion, notamment sur les délais de réservation des salles sur l'ensemble des campus, sur la limitation de l'affichage sur les campus de Moulins et d'Eurasanté, sur la nouvelle procédure d'agrément qui impose un passage en CFVU et un contrôle politique de la vie associative ou sur les délais de réception des subventions FSDIE en raison de passages par la CFVU.

La participation des associations à l'événementiel de lieux tels que l'Espace Culture de Cité Scientifique (notamment lors des cycles thématiques) ou de l'Antre-2 doit être renforcée, car elle maintient la synergie et la complémentarité nécessaire au bon fonctionnement de la vie du campus et est gage de dynamisme et de vitalité.

La « rentrée des associations », telle qu'organisée à Lille 1, doit être un temps fort systématisé sur l'ensemble des campus. Ce temps doit permettre de présenter l'ensemble des acteurs et leur engagement concret auprès des étudiant·e·s. Le rôle des associations dans l'organisation du festival Mix Cité doit être renforcé avec de véritables échanges sur l'organisation du festival et non la simple tenue d'un stand. Pour les journées portes ouvertes (JPO), nous demandons un espace de présentation de la vie associative géré par les associations de chaque campus.

Propositions concrètes :

- créer des espaces de vie étudiante et associative (salles communes, salles de réunion et locaux associatifs) sur chacun des campus de l'UDL, sur le modèle de la Maison des Étudiant·e·s de Cité Scientifique ;
- garantir une gestion démocratique de ces espaces ;
- garantir une ouverture large des espaces de vie étudiante, y compris en dehors des périodes de cours et consacrer des moyens supplémentaires pour le fonctionnement quotidien de ces espaces de vie (mobilier, plomberie,...) ;
- limiter les contraintes administratives pour les associations étudiantes, réduire les délais de réception des subventions en supprimant le passage en CFVU pour un montant inférieur à 1500 euros et supprimer la validation en CFVU pour la procédure d'agrément des associations ;
- garantir une implication et une visibilité des associations dans les grands événements (rentrée, JIVÉ, Mix'Cité, JPO).

Manger n'est pas un privilège

Le temps de pause du midi est un des moments important de la journée étudiante. Il est donc impératif d'assurer un cadre convenable aux étudiant·e·s présent·e·s à ce moment en leur fournissant de réels espaces de vie conviviaux et pratiques pour se restaurer. En effet, de plus en plus d'étudiant·e·s ne mangent plus dans les restaurants universitaires, préférant se faire à manger chez eux/elles ou manger un sandwich, faute de moyens ou de temps. Nous ne voulons plus voir aucun·e étudiant·e mangeant rapidement dans sa salle de cours ou assis par terre dans un couloir par manque d'espace dédié.

C'est pourquoi nous proposons de favoriser la création, au sein des différents sites, de lieux ouverts et équipés pour permettre aux étudiant·e·s de manger dans des conditions décentes et remettre des espaces de détente et de vie dans les différents bâtiments.

De plus, les durées minimales de pause méridionale (1h) doivent être appliquées par les composantes.

Propositions concrètes :

- ouvrir des salles de vie et de détente équipée pour se restaurer dans toutes les composantes ;
- garantir une durée minimale pour la pause déjeuner.

Pour des campus vraiment verts

L'essor de la vie quotidienne des campus passe aussi par le renforcement des politiques de développement durable, en particulier le maintien des espaces verts quand ils existent. Nous proposons également une expansion des travaux de drainage pour que les espaces verts soient utilisables tout au long de l'année.

Au sein de ces espaces verts nous proposons d'installer des tables et des bancs pour nous permettre de profiter pleinement de ces espaces.

La création de potagers partagés comme à la MDE de Lille 1 ou, prochainement, dans certaines résidences universitaires, est un projet permettant d'associer des étudiant·e·s et personnels à la valorisation d'espaces verts avec une dimension écoresponsable, ludique et participative.

Le tri sélectif doit être généralisé sur le campus, via une mise à disposition de poubelles en nombre suffisant, mais aussi en mettant en place une approche pédagogique de la gestion des déchets, comme cela a débuté sur Lille 1.

Plusieurs associations sont déjà investies sur les questions d'écologie, de développement durable et de circuits-courts sur les différents campus. Elles doivent être consultées dans le cadre de la politique de développement durable et d'aménagement de la nouvelle Université de Lille.

Propositions concrètes :

- maintenir, entretenir et valoriser les espaces verts existants ;
- encourager les projets de potagers et jardins partagés sur les différents campus ;
- rendre effectif le tri sélectif sur les campus ;
- impliquer les associations qui le souhaitent dans les politiques de développement durable et d'aménagement des campus.

La mobilité pour tou·te·s : enjeu de la fusion

Si les transports en commun ne sont pas une compétence de l'université, cette question ne peut être passée sous silence. En effet, avec la fusion des universités, outre la mobilité entre leur domicile et leur campus, les étudiant·e·s seront contraint·e·s de se déplacer entre campus. L'Université de Lille doit répondre impérativement à cette évolution.

Aujourd'hui les transports en commun lillois sont coûteux et certains campus (Eurasanté, Ronchin) sont mal desservis. Les tarifs, y compris pour les étudiant·e·s boursier·e·s, restent à un prix exorbitant.

La Présidence de la future Université mais aussi les directions de composantes et les associations ont le pouvoir de faire pression sur la Métropole Européenne de Lille et la Région Hauts-de-France pour exiger, à terme, la gratuité des transports urbains et régionaux pour tou·te·s les étudiant·e·s. En sensibilisant les élu·e·s mais aussi en lançant de grandes initiatives collectives (boycott), des victoires sont possibles contre la MEL sur la question de la tarification et sur la desserte de certains campus et notamment le manque de places et de stations V-Lille.

Propositions concrètes :

- des stations V-Lille étendues pour chaque campus ;
- une gratuité des transports urbains et régionaux pour tou·te·s les étudiant·e·s.

UNE UNIVERSITÉ AGRÉABLE ET ACCESSIBLE À TOUTES ET TOUS

Si l'université doit être un lieu de vie et de démocratie, encore faut-il que tou·te·s puissent en profiter. Nous ne pouvons nous contenter d'une université ouvert·e·s à quelques-un·e·s, « privilégié·e·s » socialement et économiquement.

Pour que l'université continue d'assurer sa mission de création et de transmission des savoirs au plus grand nombre, elle doit être accessible et inclusive pour tou·te·s.

Les barrières financières, liées au coût de la vie étudiante (frais d'inscription, transports, logement), nécessitent une lutte quotidienne. Mais l'université est aussi un lieu où sont reproduites, même si c'est parfois à moindre échelle, les propos ou actes sexistes, racistes, LGBTphobes... et les inégalités de fait (accessibilité aux personnes en situation de handicap, accès à l'enseignement pour les personnes « étranger·e·s »...).

Une université accessible financièrement

Combien d'étudiant·e·s renoncent-ils/elles à s'inscrire à l'université une année de plus pour des raisons financières ? Combien de lycéen·ne·s choisissent de ne pas emménager à Lille et se restreignent dans le choix de leur filière pour ne pas alourdir le budget familial ? Parce que de nombreux/euses étudiant·e·s vivent dans des situations précaires, que nombre d'entre nous sommes contraint·e·s de cumuler des petits boulots en plus de nos formations universitaires pour pouvoir faire face aux réalités financières, il nous apparaît évident de défendre des positions fortes sur ces sujets.

Nous nous opposons à toute hausse des frais d'inscription, y compris pour les étudiant·e·s en formation continue et en D.U. dont l'inscription n'est pas prise en charge par l'employeur ou par Pôle Emploi, ou pour les étudiant·e·s inscrit·e·s dans les écoles rattachées à la nouvelle Université de Lille.

Nous pensons aussi qu'il est nécessaire d'étayer la politique de communication menée autour des aides attribuées par le CROUS, mais aussi autour de celles octroyées par l'université via le FSDIE Aides Sociales ou les exonérations et remboursements des frais d'inscription, notamment en ce qui concerne les démarches à suivre pour les solliciter. Il faut également souligner le rôle central des assistant·e·s sociales/aux des campus et, plus largement, des Centres de Santé dont l'existence et les missions restent le plus souvent inconnus du plus grand nombre.

Nous avons la chance d'avoir, au sein de l'Université de Lille, des associations qui aident au quotidien les étudiant·e·s en grosse difficultés, notamment le Secours Populaire qui reçoit des dizaines de nouveaux/elles étudiant·e·s chaque semaine sur le campus de Cité Scientifique. L'université doit valoriser la présence et communiquer autour du rôle salubre de ces associations mais aussi leur permettre d'assurer des permanences sur l'ensemble des campus.

Nous attendons également un positionnement clair de l'université en regard de la politique de logement étudiant·e·s, notamment en faveur de la construction de logements publics moins onéreux gérés par le CROUS, en partenariat avec l'État et les collectivités locales, afin que tou·te·s puissent étudier dans les meilleures conditions possibles.

Propositions concrètes :

- refuser toute augmentation des frais d'inscriptions y compris pour les DU et les écoles associées ;
- améliorer la communication autour des différentes aides sociales et exonérations mises en place par l'université, le CROUS et les associations et permettre l'implantation de ces dernières sur l'ensemble des campus.

Étudier est un droit

Nous réaffirmons pour l'Université la mission de transmission et de création de savoirs par et pour le plus grand nombre et au service de tou·te·s. Le savoir est un bien commun dont l'accès ne peut et ne doit pas être restreint à une petite minorité de la population. Nous nous opposons à la seule formation d'un entre soi élitiste, la solution aux problèmes financiers de l'université n'est pas de sélectionner « les meilleurs des meilleurs des meilleurs... Monsieur... avec mention. ».

La sélection sur dossier dès le niveau bac est socialement inégalitaire et inefficace, elle prive de nombreuses personnes de l'accès à une formation de qualité. Ainsi, nous nous opposons à la mise en place de procédures sélectives injustifiées et à la limitation de l'accessibilité aux filières avec des logiques injustes de « capacités d'accueil » telles que les systèmes de tirage au sort ou le premier arrivé premier servi. S'inscrire à l'université est un droit, des moyens doivent être débloqués pour qu'aucun·e étudiant·e ne soit refusé·e parce qu'il n'y a pas de place pour l'accueillir.

L'université applique les mêmes logiques à l'entrée du master arguant parfois d'un manque de débouchés professionnels. La mise en concurrence des étudiant·e·s est cruelle, néfaste pour leur santé et socialement sélective.

De plus, il existe une forte sélection implicite basée sur les mauvaises conditions de travail (TD surchargés, manque de places assises) et sur le salariat d'une bonne partie des étudiant·e·s (46 % au niveau national). Il est inadmissible que l'Université parie sur l'échec prématuré des étudiant·e·s pour fonctionner « normalement ».

Proposition concrète :

- refuser toute forme de sélection à l'université, quel que soit le niveau ou l'argumentaire.

Une université qui combat les discriminations (sexisme, racisme, LGBTphobies...)

Pour que l'Université reste un lieu de formation et de partage de savoir agréable à tou·te·s, nous condamnons fermement tout type de discours ou de contenu discriminant. Nous réclamons que des sanctions soient prises envers toute personne ou association diffusant des publicités (affiches, vidéos) véhiculant des discours ou des stéréotypes racistes, sexistes, validistes, homophobes, transphobes, biphobes... Aucune discrimination n'a de place ni à l'université, ni ailleurs.

Ces propos et actes sont d'autant plus condamnables lorsqu'ils se situent dans un rapport d'autorité (d'enseignants vers les étudiant·e·s, de supérieur·e·s hiérarchiques à subordonné·e·s...) et qu'il est beaucoup plus délicat pour les victimes de telles situations d'avoir les moyens de se défendre et de lutter pour leur respect. Nous demandons que toute demande d'instruction faite par des étudiant·e·s à l'encontre de problèmes de discriminations soit acceptée et traitée avec la plus grande fermeté.

Sur la question des étudiant·e·s transgenres, dont le genre ressenti ne correspond pas au genre qui leur a été assigné à la naissance, nous militons au quotidien pour que, comme dans d'autres établissements (ENS Ulm, Tours, Rennes 2...), le prénom d'usage de l'étudiant·e remplace son nom de naissance sur les différents supports de l'université (listes d'appels, carte étudiante...).

Nous militons aussi pour la mise en place de formations de sensibilisation sur ces discriminations à destination de tou·te·s les étudiant·e·s. Ces formations pourraient prendre la forme d'interventions d'associations agréées ou d'associations étudiantes de lutte contre les discriminations au sein de temps organisées pour les néo-entrant·e·s.

Enfin, nous souhaitons la mise en place d'une Mission Égalité Femmes/Hommes, d'une Cellule de Veille Contre le Harcèlement et d'instances similaires sur les questions de racisme et de LGBTphobies au sein de l'Université de Lille, instances indépendantes et dotées de moyens fléchés. Le but de ces structures doit être d'aider et d'orienter les victimes et non de chercher la médiation à tout prix. Ces structures doivent être valorisées et les actions des référents doivent avoir plus de visibilité.

Propositions concrètes :

- dénoncer et condamner tout propos, acte ou publicité à caractère discriminatoire et traiter de manière systématique toute remontée de propos ou d'acte discriminatoire ;
- garantir des instances indépendantes, dotées de missions et de moyens, pour lutter contre les différentes formes de discriminations au sein de l'Université de Lille ;
- organiser des formations de sensibilisation pour tou·te·s les étudiant·e·s ;
- permettre aux étudiant·e·s trans d'utiliser leur prénom et genre d'usage dans leurs démarches au sein de l'université.

Une université accessible aux étudiant·e·s étranger·e·s

L'Université de Lille, c'est près de 10% d'étudiant·e·s étranger·e·s, un taux qui s'élève à 25% sur le campus Cité Scientifique. Si des efforts réels ont été faits pour les aider et les accompagner sur certains campus, il y a encore du chemin à faire et on peut craindre une harmonisation vers le bas. Il serait par exemple souhaitable d'ouvrir un service d'accueil spécifique tout au long de l'année. De même il est nécessaire de renforcer la communication de l'Université sur la présence d'associations en son sein permettant d'aider les étudiant·e·s étranger·e·s dans leurs démarches administratives, qu'il s'agisse de syndicats, d'associations dédiées ou d'associations communautaires.

L'Université ne doit pas contrôler les titres de séjour lors de l'inscription et doit se positionner clairement en faveur du principe « une carte d'étudiant = une carte de séjour ». En effet, en aucun cas la préfecture n'est compétente pour juger des résultats et du parcours scolaire d'un·e étudiant·e.

Proposition concrètes :

- ouvrir un service d'accueil des étudiant·e·s étranger·e·s tout au long de l'année ;
- soutenir les initiatives associatives en faveur des étudiant·e·s étranger·e·s ;
- exiger un positionnement clair de l'université en faveur du principe « une carte d'étudiant = une carte de séjour ».

Une université inclusive pour les personnes en situation de handicap

Parce que nous sommes au XXI^e siècle et que nous ne supportons plus que le handicap soit un frein à la réussite universitaire, nous demandons une mise aux normes pour l'accessibilité aux fauteuils roulants de tous les bâtiments. Nous demandons également la mise en place de chemins balisés pour les personnes non ou mal-voyantes (escaliers, bordures, trous...) ; la mise en place de pentes et de feux parlants au niveau des passages piétons qui n'en ont pas et l'automatisation des portes les plus lourdes, ainsi que la mise en place d'une signalétique adaptée avec des plans reliefs des campus et des bâtiments pour que les étudiant·e·s et personnels non ou mal-voyant·e·s se repèrent mieux.

L'Université de Lille n'a pas toujours été une université en pointe pour l'accompagnement des étudiant·e·s et des personnels en situation de handicap mais des efforts ont été effectués dans ce sens. Ils doivent continuer et la politique volontariste de certaines universités doit être reprise.

Dans le cadre de la fusion, des guichets doivent être proposés sur chaque campus afin d'éviter d'imposer une mobilité aux étudiant·e·s et personnels en situation de handicap.

Enfin, pour les étudiant·e·s en situation de handicap, un suivi pédagogique renforcé doit être mis en place avec une mise en relation systématisée entre le service handicap et l'équipe pédagogique.

Propositions concrètes :

- garantir la circulation des personnes en situation de handicap sur les campus ;
- garantir un service handicap de proximité ainsi qu'une collaboration entre service handicap et équipe pédagogique.

UN LIEU DE FORMATION DE QUALITÉ ET DE PARTAGE SCIENTIFIQUE

L'Université est avant tout un lieu de formation et de partage des savoirs. Elle doit le rester. La formation doit être diversifiée et de qualité, et la recherche doit être basée sur la coopération plutôt que sur la concurrence.

Or, les politiques qui visent à inscrire l'Université dans les logiques propres aux entreprises privées (rendement, compétitivité, attractivité...), sont, selon nous, contre-productives et néfastes pour les missions de formation et de partage scientifique de l'université.

Pour l'amélioration de nos conditions d'études

Parce que la qualité de l'accompagnement et du cadre sont des facteurs importants de la réussite de tou·te·s à l'université, nous proposons un renforcement des moyens mis en œuvre pour que la formation se déroule dans de bonnes conditions. Des conditions d'accueil dignes doivent être garanties pour tou·te·s les étudiant·e·s. Cela passe d'abord par le renforcement du nombre de groupes de TDs et de TPs et par la limitation des effectifs pour rendre ces dispositifs pédagogiquement viables et utiles. Il est inacceptable que, dans certaines formations, des étudiant·e·s doivent être debout ou assis par terre en cours car il y a 50 personnes par groupe dans des salles faites pour en accueillir 35.

L'université doit aussi avoir une position claire pour un plan pluriannuel de création de postes de personnels techniques, administratifs et enseignants, sur des contrats pérennes. Tous les postes « gelés » (non remplacés) doivent être ré-ouverts.

Nous demandons aussi l'accélération des travaux de rénovation des bâtiments vétustes et de l'équipement du maximum de salles en matériel de projection. Nous voulons également que les salles de TP soient équipés en fonction des besoins spécifique aux formations et en lien avec les développements technologiques. De plus nous refusons toute fermeture ou limitation des horaires d'ouverture de salles informatiques pour des raisons budgétaires. Nous demandons également l'entretien informatique de ces salles afin que les machines à disposition soient fonctionnelles et que les horaires d'ouvertures soient élargis.

Propositions concrètes :

- limiter le nombre d'étudiant·e·s à 30 par TD et à 20 par TP ;
- accélérer la rénovation des bâtiments délabrés et équiper le plus possible de salles de cours en matériel de projection ;
- exiger une condamnation ferme par l'université du manque de financements accordés par l'État et une position ferme en faveur de la création de postes de personnels techniques, administratifs et enseignants ;
- refuser toute fermeture de salle informatique en libre accès, améliorer leurs équipements et élargir leurs horaires d'ouverture.

Concilier formations de qualité et réussite de tou-te-s, c'est possible !

Un discours doublement élitiste se répand aujourd'hui à l'université. Il se base sur une idée préconçue mais fautive selon de nombreuses enquêtes : le niveau des étudiant·e·s baisserait. La qualité des formations serait dès lors menacée par des hordes de nouveaux/elles étudiant·e·s, « moins bons », qui sont condamné·e·s à l'échec pour nombre d'entre elles/eux. En réalité, il faut souligner que les exigences d'une formation évoluent intrinsèquement dans le temps. Notons également que l'échec massif en licence a toujours été une réalité.

Partant de ces constats, il est nécessaire d'apporter une réponse. Oui, il est possible pour tou-te-s de réussir une formation de qualité. Mais encore faut-il que l'université mette en place les dispositifs permettant la réussite de tou-te-s.

Outre de meilleures conditions d'études, la meilleure réussite des étudiant·e·s passe à la fois par le renforcement des dispositifs d'aménagement d'études pour les étudiant·e·s salarié·e·s ou parent·e·s, avec des règles plus souples notamment, mais aussi par la préférence pour des cours en TD plutôt qu'en CM avec une véritable formation des enseignant·e·s à la pédagogie.

Les modalités de contrôle de connaissance doivent être diversifiées afin de permettre à tou-te-s de pouvoir valider ses crédits avec le rythme souhaité. L'expérimentation dans certaines filières de la « règle du max », avec des systèmes de notation permettant de bénéficier de la note la plus élevée parmi plusieurs notes (examen terminal ou examen terminal + contrôle continu...), a montré que de telles modalités diminuaient l'échec en licence et, contrairement à des idées reçues, ne dégradaient pas le niveau des étudiant·e·s. En effet, ce type de modalités permet de diminuer le stress des étudiant·e·s : stress au moment de l'examen terminal ou stress pendant tout le semestre en raison du contrôle continu.

Enfin, les dispositifs de type « année zéro » ou de réorientation à l'issue du S1 de L1 (dispositif Tremplin) sont à encourager pourvu qu'ils soient basés sur le volontariat et qu'ils permettent de valider des crédits en nombre suffisant.

Propositions concrètes :

- privilégier les TD aux CM avec une formation à la pédagogie des enseignant·e·s ;
- renforcer et fluidifier les dispositifs d'aménagement d'études pour les étudiant·e·s salarié·e·s, parent·e·s, etc ;
- harmoniser vers le haut les mécanismes de compensation (règle du max notamment) ;
- favoriser des dispositifs de réorientation permettant la validation de crédits.

Favoriser l'émergence de lieux de travail collaboratif et de pédagogies innovantes

La réussite étudiante ne peut, comme l'aboutissement de projets scientifiques, être individuelle. Le travail collaboratif doit être encouragé et facilité à l'université.

Nous sommes pour une Université qui favorise le partage des savoirs par l'accès gratuit à des plateformes de savoirs physiques, comme les bibliothèques, mais aussi aux plateformes en ligne. Cet accès au savoir doit être facilité d'abord par les conditions de consultation (places assises en nombre suffisant) mais aussi par la proximité. C'est pourquoi nous défendons le maintien de bibliothèques de composantes, malgré les projets de Learning Center de feu Lille 1 et 3. Nous soutenons également le développement d'archives institutionnelles en open access où tout·e chercheur/euse puisse mettre en ligne ses publications et communications.

L'échange entre les étudiant·e·s doit être favorisé par la création de lieux collaboratifs accessibles à tout moment. Que ce soit en ligne ou dans des lieux physiques, qu'ils permettent l'accessibilité aux nouvelles technologies ou des cadres de travail adaptés, que ce soit pour la réalisation de projets pédagogiques comme associatifs, qu'ils prennent place au sein des nouveaux Learning Center ou au sein des composantes et autres lieux de vie, la création d'espace de travail collaboratif doit être valorisée.

Plusieurs espaces de ce type ont vu le jour sur le campus Cité Scientifique ces dernières années (Fabricarium à Polytech, Espace Bidouille à la MDE,...), il est nécessaire de favoriser la créations de tels espaces sur les autres campus et de permettre l'accès à toutes ces structures pour l'ensemble des étudiant·e·s et personnels de l'Université de Lille. Pour cela, nous demandons l'amélioration de la communication autour de ces espaces, le maintien d'un accès gratuit à ces structures et l'ouverture d'accès à tou·te·s quel que soit les écoles ou composantes où ces lieux se situent. Nous militons également pour la création d'un réseau entre tous ces lieux et proposons la mise en place d'événements de grande échelle pour valoriser et communiquer sur les projets effectués au sein de ces espaces.

Parce que nous sommes favorables aux communs et au partage, nous pensons que l'université doit utiliser et développer des logiciels libres de droit.

Propositions concrètes :

- garantir un maintien de bibliothèques de proximité ;
- continuer la création d'espaces de travail collaboratifs sur les différents campus ;
- améliorer la communication sur les espaces existants et garantir un accès gratuit et ouvert à tou·te·s quelque-soit les composantes de rattachement ou le statut ;
- encourager l'utilisation et le développement par l'établissement de logiciels libres plutôt que propriétaires ainsi que le développement d'archives institutionnelles numériques en libre-accès.

Pour le refus des politiques concurrentielles

Le mimétisme irréfléchi de mécanismes issus du secteur privé et leur application sans réflexion préalable à un domaine public aussi crucial que le monde universitaire ne peuvent garantir le maintien de la qualité des formations. Les logiques de jugement basées sur le rendement et la communication à tout-va sont désastreuses pour l'offre de formation. Celle-ci est désormais déterminée par les besoins immédiats et par son coût, et non plus par les besoins à long terme.

La mise en concurrence des formations universitaires publiques non-sélectives et des formations sélectives publiques ou assurées par des instituts privés (en particulier la Catho) est désastreuse. Nous rappelons que la dépense publique pour un·e étudiant·e est nettement moins importante à l'université que dans des formations sélectives. Les formations privées peuvent utiliser des ressources financières pour s'assurer de l'« image » de leur diplôme (réseaux des anciens, Career Center...).

Pourtant la qualité des formations est souvent bien meilleure à l'université et, contrairement au secteur privé, les formations universitaires conservent un caractère citoyen et émancipateur. Or l'esprit de concurrence qui se dégage des réformes actuelles et à venir anéantit toute spécificité émancipatrice des formations universitaires.

Propositions concrètes :

- refuser un alignement sur les règles et le fonctionnement des entreprises privées (multiplication des dépenses de communication notamment) ;
- refuser la mise en concurrence des formations universitaires avec celles du secteur privé, notamment celles de la Catho.

LE 16 NOVEMBRE
VOTEZ ET FAITES VOTER
SUD – SOLIDAIRES ET ASSOS

